

Prix du Patrimoine et du Matrimoine de la Ville de Liège 2021 - Prix du public

vendredi 05 novembre 2021 à 15h02

Source : [Commune](#)

👍 J'aime 0

Partager

🐦 Tweeter



Imprimer



Envoyer



Commentaires

Le concours vise à mettre à l'honneur les actions qui préservent et mettent en valeur le Patrimoine bâti et monumental de la Cité. Pour l'édition 2021, une soixantaine de projets sont exposés au public, qui peut, de cette façon, apprécier la qualité des réalisations.

La Ville de Liège organise, à l'initiative de l'Echevinat du Patrimoine, son premier Prix du Patrimoine et du Matrimoine en Wallonie.

Le concours vise à mettre à l'honneur les actions qui préservent et mettent en valeur le Patrimoine bâti et monumental de la Cité.

Pour l'édition 2021, une soixantaine de projets sont exposés au public, qui peut, de cette façon, apprécier la qualité des réalisations.

Trois catégories sont distinguées :

1. Intervention sur un monument classé ;
2. Rénovation d'ensemble d'un édifice non classé à valeur patrimoniale (au moins toute une façade) ;
3. Restauration d'un élément ponctuel (ex. fresque, vitrail, porte en bois, élément de ferronnerie...)

Le vote organisé en ligne permettra de remettre le Prix du public.

Un jury de professionnels désignera par ailleurs un lauréat pour chaque catégorie, ainsi que le Grand Prix du Patrimoine et du Matrimoine de la Ville de Liège.

Comment faire pour désigner votre projet préféré ?

Vous devez vous rendre sur le site <https://www.ppm-liege.be>

Les projets sont répartis selon les 3 catégories avec un titre, une description, son adresse et 5 photos.

Le vote est ouvert à toutes et tous, résident(e)s ou non sur le territoire de la Ville de Liège, du 8 au 28 novembre 2021 à 23h59.

Chaque personne peut voter une seule et unique fois, pour l'un des projets présentés, toutes catégories confondues.

Pour toutes informations, contactez-nous à l'adresse email : prixdupatrimoine@liege.be